

LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE

Société par actions simplifiée

Au capital de 320.943 €

Siège social : 1649 chemin de la forêt verte

76230 Bois-Guillaume

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE EQUITATION

ECOLE SAINTE MARIE DE ROUEN - Rentrée **2024/2025**



1. Je soussigné(e) (nom et prénoms du représentant légal)

.....

2. Demeurant à (adresse complète)

.....

3. Numéro(s) de téléphone où je peux être joint toute la journée

.....

4. Email (bien lisible)

.....

5. Nom, prénoms et classe de l'enfant - rentrée 2024/2025

.....

6. Né(e) le (date et lieu de naissance)

.....

7. Demeurant à (adresse complète si différente de l'adresse mentionnée au 2. ci-dessus)

.....

8. Niveau d'équitation (Galops)

A. ADHESION

1. inscris mon enfant durant l'année scolaire 2024-2025 aux activités équestres proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*, centre équestre situé 1649 chemin de la Forêt Verte – La Bretèque à Bois-Guillaume (76230), dans les conditions et selon les modalités définies par la convention de partenariat conclue avec l'école Sainte-Marie, située à Rouen (76000), à raison de **un après-midi par semaine à compter d'octobre 2024 et jusqu'à fin juin 2025** (hors vacances scolaires - planning et obligations scolaires) ;
2. autorise mon enfant à quitter seul le centre équestre à la fin de la leçon d'équitation sans qu'il soit nécessaire que *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le raccompagne à l'établissement scolaire et décharge en conséquence *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* de toute responsabilité quant au trajet retour de mon enfant :

* autorise mon enfant¹
* N'autorise PAS mon enfant
3. prends acte que toute inscription aux activités proposées par le centre équestre vaut adhésion au règlement intérieur accessible sur le site internet de la Chevalerie de la Bretèque.
4. prends acte que *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* sollicitera, à défaut de fourniture par les parents du numéro de licence de la fédération française d'équitation de leur enfant pour la saison en cours, la délivrance pour mon enfant de la licence de la fédération française d'équitation pour la saison 2024-2025 sous réserve du règlement de la cotisation correspondante ;

2

B. EXAMENS MEDICAUX ET INTERVENTIONS

5. certifie que mon enfant ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport et notamment de l'équitation ;
6. m'engage à fournir à la signature des présentes, un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition** délivré par un médecin, titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport. À titre indicatif, le **Docteur Thibaut Drieu, place de l'Église à Bihorel (76420)**, titulaire du CES de médecine du sport, est habilité par l'établissement scolaire à délivrer ledit certificat médical ;
7. autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant ;

C. DROIT À L'IMAGE

8. autorise expressément *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* et/ou ses ayants-droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire le nom, l'image, la voix et la prestation sportive de mon enfant dans le cadre des activités proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support y compris à des fins publicitaires ou commerciales, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, pour dix (10) ans à compter de la date de signature des présentes ;

¹ Rayer la mention inutile

D. CONDITIONS FINANCIERES

² verse à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le montant de la licence de la fédération française d'équitation s'élevant à la **somme de 25 € TTC pour l'année scolaire 2024-2025, payée ce jour :**

- ³ par chèque libellé à l'ordre de *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*
- en espèces

dont quittance

m'engage à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le montant de l'enseignement soit la **somme de 655 € TTC pour l'année scolaire 2024-2025;**

Frais de dossier : 80€

m'engage à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* une participation forfaitaire et obligatoire, représentant l'accompagnement par deux personnes et le transport en bus sur le réseau astuce, de mon enfant durant le trajet entre l'établissement scolaire et le centre équestre, s'élevant à la **somme forfaitaire de 198 € pour l'année scolaire 2024-2025;**

souhaite louer annuellement un casier de sellerie au centre équestre afin que mon enfant puisse y disposer ses effets personnels et m'engage en conséquence à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* la **somme annuelle de 125 € TTC pour un casier de sellerie de 60 € TTC** pour un casier simple.

souhaite acheter le gilet sweat à capuche aux couleurs et logo du Club : 63 € Taille :

1. Prends acte que le montant global que je dois acquitter s'élève à la **somme totale** de € TTC, payable par :

- chèque(s) établis à l'ordre de *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*
- espèces
- carte bancaire

2. Prends acte que l'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement et de l'ensemble des pièces demandées.

² Cocher les cases correspondantes

³ Cocher l'option retenue

E. RUPTURE ANTICIPEE DU CONTRAT

- Le présent contrat ne pourra être rompu que pour cause de force majeure et le solde dû au moment de la rupture sera remboursé, frais d'inscription et licence déduits. Dans tous les autres cas, la somme totale visée au paragraphe D des présentes est due en totalité.

F. ASSURANCE ET RESPONSABILITE

3. prends acte que, indépendamment des assurances responsabilité civile et/ou maladie/accident souscrites par les parents, *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* est régulièrement assurée dans le cadre des activités qu'elle propose au centre équestre ;
4. déclare décharger de toute responsabilité *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées. Il incombe en conséquence à chaque parent, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance à ce titre.

Fait à

Le

En deux exemplaires

Le représentant légal de l'enfant
Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Le représentant de la Chevalerie de la Bretèque